

Editorial



Si le temps de la crise humanitaire aigue est bel et bien révolu et que la place a été cédée aux interventions de développement durable, le dialogue entre les acteurs demeure nécessaire pour s'entendre sur les priorités et assurer des passerelles entre les programmes d'urgence et de développement. Le plan d'action humanitaire s'élevait à 1.1 milliard de dollars, après le séisme, pour graduellement diminuer à 62 millions, en 2012 et 65 millions en 2013¹. Quant à la présence des ONG humanitaires, celle-ci a également considérablement diminuée pour passer de 515 organisations enregistrées auprès de OCHA, fin 2010, à 117, fin 2013².

La situation urbaine haïtienne en 2014, quatre ans après l'impact du séisme, tâtonne encore dans une phase de transition pour toutes les actions à mener sur les différents quartiers de la Métropole de Port-au-Prince. La ville est en reconstruction physique et institutionnelle et la vision globale et les actions à mener semblent ne pas être tout à fait définies.

Chaque acteur fait face un double défi, vis-à-vis des financeurs et des bénéficiaires (interventions et résultats) et vis-à-vis des structures ou institutions nationales (modalités des interventions).

Nous vous proposons dans cette Lettre 3 articles portant sur différentes leçons tirées des interventions mises en œuvre. La première concerne les défis des interventions multiples en zone urbaine ; la seconde et la troisième portent sur l'eau: le lancement du référentiel technique national par la DINEPA et un outil socio-culturel élaboré pour la FICR.

Enfin, tel qu'annoncé en début d'année, nous sommes allés à la rencontre de notre lectorat pour mieux comprendre ses attentes. Nous vous communiquerons ces données en détail dans un prochain numéro mais déjà la tendance nous conforte dans les options prises jusqu'à présent. Une difficulté majeure subsiste néanmoins : les évaluations conduites sur les programmes ou projets restent très peu accessibles ou diffusées.

L'un des axes importants de l'Observatoire, via la Lettre, est d'assurer la diffusion des leçons apprises et des bonnes pratiques tirées des évaluations au sein de la communauté de l'aide, des bailleurs et des institutions nationales. Pour améliorer collectivement nos pratiques, il est essentiel d'apprendre et de partager des expériences passées. Cela permet d'éviter de refaire les mêmes erreurs et d'éventuellement garantir aux populations une amélioration continue de la qualité de l'aide: c'est pourquoi les travaux d'évaluations, les leçons qui en sont tirées doivent absolument être mutualisées.

C'est tout l'enjeu de l'Observatoire : **merci de nous aider à assurer une amélioration de nos pratiques à tous et toutes en nous communiquant les résultats de vos évaluations** : ifortin@urd.org

Isabelle Fortin, coordinatrice de l'Observatoire Haïti / Groupe URD

Sommaire

Actualités de l'Observatoire Haïti 2

- Le Groupe URD s'intéresse aux politiques d'intégration du genre dans l'action humanitaire 2
- Enquête d'opinion sur la lettre d'information de l'Observatoire du Groupe URD en Haïti..... 2
- Formation à « l'évaluation de la qualité de l'action humanitaire » en 2014..... 3

Leçons apprises 3

- Interventions de Solidarités International à Christ-Roi (Port-au-Prince)..... 3
- Le référentiel technique national de l'eau potable et de l'assainissement pour harmoniser et réguler le secteur ... 6
- L'eau, l'hygiène et l'assainissement : une approche socioculturelle nécessaire à l'intervention humanitaire 9

¹ <http://www.unocha.org/cap/appeals/humanitarian-action-plan-haiti-2013>

² http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/haiti_en.pdf

• Le Groupe URD s'intéresse aux politiques d'intégration du genre dans l'action humanitaire

Dans les années 1970, les féministes se sont emparées du terme « genre » pour lui faire dépasser alors la simple catégorie grammaticale et désigner une identité sexuée, issue d'une construction sociale. Ce terme est aujourd'hui largement repris par les sociologues pour expliquer les rapports de pouvoir qui s'opèrent entre hommes et femmes. Dans la sphère de l'humanitaire et du développement, la question de l'égalité se pose aussi et l'aspect du genre est devenu une variable à prendre en compte dans la construction de programmes.

Lors de la conférence sur la population et le développement de 1994, l'emphase avait déjà été mise sur le rôle que les hommes auraient à jouer dans la quête de l'égalité : « Les hommes ont un rôle décisif à jouer dans le processus d'instauration de l'égalité entre les sexes »³. 15 ans plus tard, en 2009, un symposium tenu au Brésil, consacré à l'implication des hommes, a appuyé de nouveau la nécessité d'engager les hommes, autant acteurs que bénéficiaires⁴.

Camille Chevrier, étudiante en Sociologie de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHSS), pose l'hypothèse de départ que si les hommes sont peu impliqués, on peut supposer que c'est parce que, tout d'abord, l'appropriation individuelle de la dimension de genre par les acteurs et actrices a un impact plus ou moins direct sur la mise en œuvre des programmes. De cette appropriation individuelle, et de la compréhension du genre par les acteurs et les actrices, découleraient un certains nombres de sous-questions : Quelle place laissent-ils alors à cette dimension lorsqu'il s'agit de répondre à l'urgence ? Considèrent-ils cette dimension comme prioritaire ? Comment est contextualisé le *gender mainstreaming* et quelle réception en est-il fait sur le terrain ? Et qu'est-ce qu'implique cette appropriation au quotidien pour les acteurs et actrices ? Que comprennent les acteurs et actrices humanitaires et du développement du « genre » ? Et dans un contexte transnational, de quel genre parle-t-on ? (étant entendu que bien que les rapports de pouvoir entre hommes et femmes soient universels, ils ne sont pas les mêmes partout dans le monde).

Ce sont les questions auxquelles Mme Chevrier s'attèle à répondre au cours de son séjour de stage au sein de l'Observatoire du Groupe URD en Haïti, en ce début d'année 2014. Les résultats de cette étude seront publiés au cours du mois de septembre à venir. Ils seront également débattus lors d'un atelier qui réunira différents membres du secteur « genre et actions humanitaires ».

• Enquête d'opinion sur la lettre d'information de l'Observatoire du Groupe URD en Haïti

L'observatoire du Groupe URD entame sa troisième année en Haïti. Durant les deux années écoulées, la lettre d'information a traité de thématiques variées : les programmes de relèvement socioéconomique et la résilience, la distribution d'argent ou l'incitation à la participation dans les programmes de microfinance, la sécurité alimentaire, la vulnérabilité, ou encore les interrogations autour de la situation sociale des populations.

Quelles autres thématiques les lecteurs et lectrices souhaitent-ils qu'on aborde ? Les contenus sont-ils facilement compréhensibles ? La forme, la présentation de la lettre est-elle assez simple ? Ces questions et d'autres encore font actuellement l'objet d'une enquête auprès des abonnés de la Lettre. Cette enquête nous permettra de mieux comprendre les attentes, les incompréhensions ou les réticences des partenaires, et ainsi de mieux répondre à leurs besoins. Il s'agit en outre d'un retour sur notre production, question d'exigence de cohérence : l'auto-analyse nous permettra ainsi de tirer certaines leçons de nos propres pratiques. Un grand merci à vous toutes et tous qui ont donné quelques minutes pour remplir notre questionnaire en ligne.

³ United Nations, *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994*, Nations Unies, New York, 1995.

⁴ <http://www.promundo.org.br/wp-content/uploads/2010/06/Global-Symposium.pdf>

Nous prions ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait de répondre à nos questions atteignables à partir de ce lien, en français:

https://docs.google.com/forms/d/1OYrEtHh3XsG6a46Dd1cqCWnuj4Vj92u6qyD_1A9Qe8/viewform

et en anglais:

https://docs.google.com/forms/d/1Hpfq1la8TqS7pQPpVCC4JeTtYqtmxE9_JzEIER5vNI/edit#

• Formation à « l'évaluation de la qualité de l'action humanitaire » en 2014

Plusieurs sessions de formation à l'évaluation de la qualité de l'action humanitaire seront réalisées en 2014, à Port-au-Prince, au profit des professionnels haïtiens des institutions s'activant dans le pays (ONG locales et internationales, ministères, organismes publics et académiques). Une première session se tiendra du 31 mars au 4 avril, une deuxième session du 7 au 11 avril. La réalisation de ces différents séminaires s'insère dans la dynamique de renforcement des capacités locales en évaluation, un des mandats du Groupe URD en Haïti.

En parallèle et en continu, le Groupe URD Haïti s'attachera à intégrer les différents cadres formés dans une base de données. Cette démarche facilitera un meilleur suivi des connaissances transmises, une plus grande visibilité à ces cadres, et un réseautage en vue de partage d'expériences et d'opportunité dans le secteur des évaluations.

Pour avoir le formulaire d'inscription, pour plus d'informations sur les critères de participation ou encore pour d'autres informations concernant l'inscription à ces formations, envoyez un courriel à formationhaiti@urd.org et adminhaiti@urd.org

Leçons apprises

• Interventions de Solidarités International à Christ-Roi (Port-au-Prince)

Enjeux et défis pour les acteurs impliqués dans le développement ou aménagement urbain

Richener Noel, décembre 2013

Depuis début 2013, Solidarités International entreprend avec d'autres partenaires un Programme d'aménagement en vue de l'amélioration durable des conditions de vie des populations à Christ-Roi (quartier de Port-au-Prince). Planifié pour une période de trois ans, on ne pourra pas tirer de leçons de ce programme avant une ou deux années. Toutefois, du fait qu'il implique tout un ensemble d'institutions étatiques (MTPTC⁵, CIAT⁶, UCLBP⁷, SMCRS⁸), locale (Mairie de Port-au-Prince) et internationale (Délégation de l'Union européenne, le bailleur), sa mise en œuvre ne manquera pas de constituer un cadre d'apprentissage significatif. La première mission d'évaluation menée par le Groupe URD a notamment permis de faire apparaître des enjeux

et défis semble-t-il inhérents à tout projet de cette nature dans la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Le programme intégré de reconstruction, d'aménagement urbain et de développement économique du quartier de Christ Roi s'inscrit dans la lignée des interventions de Solidarités International à Port-au-Prince depuis 2010. Intervenant dans certains quartiers depuis le séisme, par le biais de programmes pilotes « d'approches quartier » (à Christ-Roi, Bristout Bobin), l'organisation a décidé de mener une action intégrée de plus grande ampleur visant à favoriser le retour des populations déplacées et la réhabilitation durable du quartier de Christ-Roi. Ce programme s'insère aussi dans la dynamique de retour voulue par le gouvernement (projet 16/6), dans le cadre de la vision définie par UCLBP dans le document de Politique nationale du Logement, de l'habitat et du développement urbain. Plus spécifiquement, ce programme

⁵ Ministère des Travaux Publics Transports et Communication.

⁶ Comité interministériel d'Aménagement du Territoire.

⁷ Unité de Construction de Logements et de Bâtiments publics.

⁸ Service métropolitain de Collecte de Résidus solides.

comporte plusieurs volets : relance économique, définition de plan d'aménagement, assainissement, création d'espaces sociaux, etc.

Les enjeux du programme de revitalisation de quartier à Christ-Roi

Si pour la population de Christ-Roi, le programme d'aménagement et de revitalisation du quartier reflète le besoin de sortir du borbier de la précarité, il n'en demeure pas moins vrai que les différents acteurs impliqués lui confèrent des enjeux allant au-delà des besoins immédiats du quartier. Les points qui suivent synthétisent de manière hiérarchisée les points de vue et les attentes des différents interlocuteurs concernés par le programme (bailleur, mairie, délégué municipal, UCLBP, MTPTC, etc.).

- Un besoin de penser et planifier les restructurations des quartiers dans un double objectif de temporalité : amélioration à court terme et, de façon plus pérenne, anticipation des évolutions à venir. Ces restructurations doivent faire l'objet de schémas d'aménagement, à faire valider institutionnellement afin d'être des guides pour les interventions au fur et à mesure sur le quartier.
- Un besoin de rattacher le quartier à la ville en facilitant son accessibilité, et en développant sa mobilité interne. De même, l'accès des habitants aux services de base, de proximité et urbains est garant de l'amélioration de la vie dans le quartier. Enfin des interventions de salubrité, sécurisation des pratiques et des espaces à risques doivent être réfléchies en lien avec la création et/ou valorisation d'espaces/équipements publics, permettant une meilleure sociabilité dans le quartier.
- Des interventions permettant le changement de perception du quartier paraissent très importantes pour créer une attractivité, bénéfique à un développement économique.
- Un besoin d'augmentation de l'offre de logements : Le besoin étant d'une telle ampleur, il s'agit plus de participer à de la recherche et des expérimentations sur les meilleurs processus d'incitation technico-financières visant une production diversifiée d'auto-construction sécurisée, que de construire. Des expérimentations, de bâtiments collectifs, pour partie en propriété, pour partie à vocation locative ont été présentées comme réalisées dans d'autres quartiers.

- Un rôle de l'État au sein du Quartier à réaffirmer : Tous les acteurs et usagers de la ville sont conscients du besoin de renforcement de la présence de l'État (compétences, capacité à créer des directives, à les faire appliquer, à valider les stratégies d'interventions et les conformités techniques, à contrôler les ouvrages publics et les faire entretenir par la suite...) au sein des quartiers. Tous, y compris les institutions de l'État que nous avons rencontrées, s'accordent pour dire que l'État haïtien doit renforcer sa capacité d'assurer ses responsabilités vis-à-vis de ses concitoyens, ceci aux différentes échelles de gouvernances territoriales et de services de base.

- Un besoin de cadres des mécanismes d'intervention en milieu urbain : Les programmes d'intervention en milieu urbain dans cette phase de reconstruction post-séisme financés par l'aide internationale méritent d'être saisis comme des opportunités d'élaboration de méthodes/mécanismes d'intervention en milieu urbain post-catastrophe. Ceci est valable pour tous les acteurs concernés : les décideurs institutionnels pour la métropole de Port au Prince, les techniciens locaux du territoire, de la construction, de l'environnement, etc. et aussi pour les acteurs de la communauté internationale, bailleurs et opérateurs. Des mécanismes de collectes des données sont à l'étude par plusieurs acteurs pour pouvoir suivre ces processus et capitaliser.

Défis pour chaque partie prenante dans ce contexte de transition

Pour les ONG internationales impliquées dans des projets d'aménagement urbain

Pour Solidarités International, tout comme pour les ONG plus habituées à des interventions sectorielles d'urgence, ce programme a valeur de test. Ces organisations ont besoin de se rassurer sur leur capacité à faire le saut de l'urgence au développement, qui permettra des améliorations en retour. En entreprenant des projets à perspective durable, elles apprendront entre autre à mieux aborder l'urgence, en corrigeant certaines erreurs commises lors des réponses rapides. Plus spécifiquement, elles ont besoin de combler l'écart qui existe entre la phase d'urgence et de développement. Solidarités International par ce projet cherche à démontrer qu'à partir de la connaissance des quartiers et des réseaux communautaires acquise dans la phase d'urgence il est possible d'amorcer plus

rapidement et efficacement la phase de développement. En revanche, les organisations d'urgence doivent améliorer leurs compréhensions des problématiques urbaines qui, combinées à la connaissance des besoins humanitaires, permettra d'améliorer l'efficacité de l'aide et de ne pas répéter les erreurs observées depuis 2010.

Solidarités International, comme structure coordinatrice de l'ensemble des opérations, doit en outre relever à travers ce programme le défi de la coordination d'un consortium. Cette tâche est d'autant plus difficile qu'elle implique des allers-retours, auprès des institutions haïtiennes, des processus de sélection et de validation de la part de celles-ci.

Pour la Délégation de l'Union européenne (DUE), en tant que bailleur

Le programme à Christ Roi fait partie d'un ensemble de (8) programmes de développement en milieu urbain, que la DUE finance dans un contexte en transition instable.

Le défi de la DUE réside non seulement en un besoin d'efficacité de résultats mais en une volonté d'en extraire un mécanisme de suivi et des leçons pour des interventions futures.

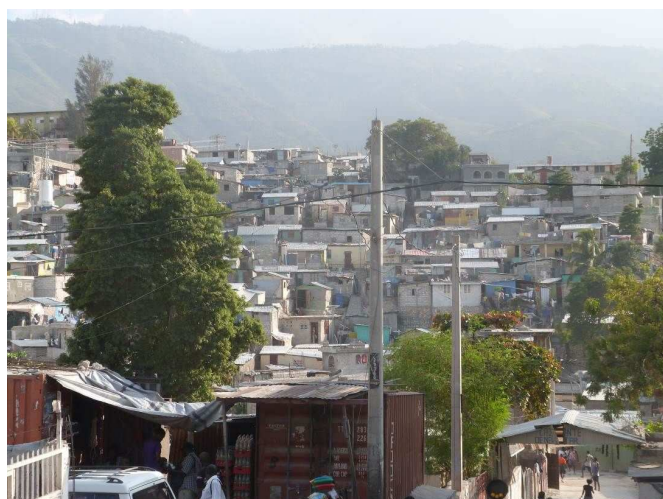
Pour les institutions haïtiennes concernées (UCLBP, MTPTC, CIAT, Mairie)

La métropole de Port-au-Prince est engagée sur une vingtaine de programmes d'intervention en milieu urbain plus ou moins similaires. Les responsables institutionnels (UCLBP, MTPTC, CIAT) sont tous conscients de ces opportunités de court terme (2/3ans) d'appuis en capacités financières et compétences. Leurs défis sont multiples : mettre en place des processus de validation (politiques, techniques) à travers la tenue de Comité de Pilotage politique et stratégique ; établir des lignes directrices et des codes d'interventions à travers des Comités Techniques de conformité, et mettre en place un mécanisme de suivi-capitalisation de tout ce qui se fait sur le territoire métropolitain de Port au Prince pour capitaliser et extraire des processus pour toutes interventions sur le secteur urbain haïtien.

Conclusion

La situation urbaine haïtienne en 2014, plus de quatre ans après l'impact du séisme est encore dans une phase de transition pour toutes les actions à mener sur les contextes urbains de la Métropole de Port-au-Prince. Dans un contexte instable, en reconstruction physique et institutionnelle et où la vision globale et les actions à mener ne sont pas tout à fait définies, chacun des acteurs concernés par ces programmes d'aménagement urbain se trouve face à un double défi : défi des actions à mener (en termes de résultats vis-à-vis du bailleur et des habitants des quartiers) et défi des modalités d'actions (en termes de processus vis-à-vis des structures ou institutions locales).

Extrait du Rapport de la mission de démarrage de Bonaventure B. SOKPOH, Béatrice Boyer et Richener NOEL



Vue partielle du quartier de Christ-Roi

• Le Référentiel Technique National de l'Eau Potable et de l'Assainissement pour harmoniser et réguler le secteur

Oliver Vieu

L'État haïtien a entrepris, en 2009, une réforme en profondeur du Secteur Eau Potable et Assainissement (EPA) en instituant la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA). Elle a pour mission principale la régulation du secteur EPA, le développement de l'accès à l'EPA, et le contrôle des acteurs du secteur. Plusieurs étapes majeures ont déjà été franchies par la DINEPA depuis sa création : l'intégration des structures étatiques existantes, le déploiement des Offices Régionaux d'Eau Potable et d'Assainissement (OREPA), le démarrage des projets d'infrastructures en eau potable et assainissement, le cluster WASH en collaboration avec l'UNICEF, etc. La dernière réalisation en date est le Référentiel technique national de l'eau potable et de l'assainissement qui constitue un outil opérationnel et innovant en vue de la régulation du secteur EPA.

Constat général : une diversité d'acteurs, de techniques et de matériaux qui met à mal la durabilité des ouvrages

Depuis de plusieurs années, les acteurs de l'aide internationale sont intervenus en Haïti, nombreux, divers, essayant de pallier les difficultés de l'État à délivrer un service minimal de l'eau à tous les citoyens haïtiens. Le séisme du 12 janvier 2010 a généré un afflux supplémentaire d'aide humanitaire apportant des savoir-faire, des techniques et des matériaux de tous les pays. Avant le séisme certains réseaux d'eau étaient déjà hors-service des suites des cyclones de 2007 et 2008, par manque d'entretien mais aussi et souvent en raison de défaut de conception : les pièces de rechange, les outils nécessaires ou la main d'œuvre n'étaient pas toujours disponibles, concrètement, en Haïti pour assurer la durabilité des ouvrages.

De plus, les stratégies nationales de la DINEPA ne sont pas nécessairement connues de tous les partenaires du secteur. Elles peuvent entrer en contradiction avec des méthodologies ou des designs habituellement utilisés par des entreprises ou des ONG. On n'a pas suffisamment capitalisé sur les nombreux

programmes mis en œuvre et, lorsqu'un tel travail a été effectué, sa diffusion n'a pas toujours suffisamment été étendue à tous les acteurs du secteur.

Coordination des acteurs, harmonisation des matériaux et des ouvrages, respect des stratégies nationales, ... le rôle de contrôle et de régulation de la DINEPA est mis à rude épreuve. L'organe de gestion de l'eau et de l'assainissement ne disposait pas d'un outil réglementaire pour assurer sa mission de régulation. Fin 2011, elle a confié à l'Office International de l'Eau (OIEA) la rédaction du Référentiel Technique National de l'Eau Potable et de l'Assainissement dont le lancement a été effectué à Port au Prince le 22 octobre 2013.

Un corpus de documents complets et organisés

Une importante d'équipe d'experts de l'OIE a été mobilisée pendant 2 ans pour rédiger ce corpus de documents prescriptifs et réglementaires, sous le pilotage de la DINEPA et de l'UNICEF (financeur du projet).

Les visites de terrain, des rencontres des intervenants du secteur, et séminaires de relecture impliquant les représentants des institutions nationales, des entreprises et ONG partenaires de la DINEPA ont permis de rédiger plus de 110 documents couvrant un large éventail des techniques EPA adaptées au contexte haïtien : de la chloration de l'eau à domicile à la conversion des normes internationales pour les conduites d'eau, des latrines collectives aux étapes clef de suivi de chantier, etc.



*Remise officielle du rapport :
E. Beigbeder (UNICEF)
à Gauche et
L. Duvalsaint (DINEPA)
à droite*

On y trouve des documents pour les opérateurs sur le terrain (ex : gestion des kiosques, procédure de vidange manuelle des ouvrages d'assainissement, pose des conduites ...), des documents rappelant des prescriptions minimales pour les ouvrages (conception des réseaux AEP, des réservoirs, etc.), mais aussi un état de l'art de certaines techniques de l'EPA (études préalables, conversion des normes...).

Le référentiel se présente sous la forme d'un portail d'accès (CD) qui permet de trouver les documents recherchés de manière intuitive, avec un accès par thématique (eau, assainissement, génie civil, études...) et par une codification des documents.

Le référentiel technique de l'Eau Potable et de l'Assainissement a été conçu pour :

- Etre réaliste et utilisable sur le terrain aujourd'hui : Les visites de terrain et les rencontres des intervenants en Haïti ont permis s'assurer que le référentiel traduise ces réalités. Le pilotage par les institutions haïtiennes de l'eau et surtout la relecture par les services de la DINEPA et des organismes partenaires, tels que la PEPA, ont confirmé la bonne compréhension des recommandations et leur adéquation aux stratégies nationales ;
- Interdire certaines pratiques ou utilisation de matériaux non pérennes pour le secteur EPA : Par exemple des produits qui représentent un danger lors de leur utilisation par des professionnels ou des particuliers ont été interdits (modèles de latrines non conformes, produits de désinfection difficiles à utiliser...), tout comme des pratiques non conformes (procédure de vidange de fosses d'assainissement, tests d'étanchéité...);
- Viser un objectif de développement à plus long terme (10 ou 15 ans) et donc des techniques et des moyens qui aujourd'hui ne sont pas présents en Haïti : Les latrines EcoSan ou encore les filtres à sable lent, par exemple, sont des techniques prometteuses mais qui aujourd'hui connaissent des limites dans leur mise en œuvre pour le contexte haïtien (forte ingénierie sociale nécessaire). Elles sont donc décrites dans des fiches du référentiel mais ne font pas l'objet de prescriptions obligatoires. De la même manière, l'assainissement collectif étant particulièrement rare à ce jour en Haïti, cette thématique a été abordée dans le référentiel sous la forme d'un état de l'art mais il n'engendre pas de prescription puisqu'il n'y a pas d'historique pour le contexte haïtien.

Lors de la présentation aux acteurs EPA à Port au Prince, la DINEPA aurait pu craindre que certains partenaires restent « sur leurs gardes » : ONG dont les programmes seraient en contradiction avec le référentiel, entreprises craignant de ne pouvoir répondre aux prescriptions minimales ou fournisseurs dont les matériaux n'entreraient pas dans la stratégie de la DINEPA... En réalité, le public ayant reçu une information complète sur le projet et sa construction s'est montré enthousiaste.

Pour les ministères représentés, le référentiel technique national de l'eau potable et de l'assainissement représente une avancée pour la régulation des programmes mis en œuvre en Haïti. Les ONG et bailleurs de fond ont particulièrement apprécié le fait d'avoir un document unique auquel se référer pour s'assurer que les programmes mis en œuvre correspondent effectivement à la politique sectorielle. Même les entreprises ont accueilli très favorablement cette démarche qui leur offre un moyen de démontrer que leur savoir-faire est en adéquation avec le niveau d'exigence demandé pour les chantiers ou études de la DINEPA...

Faire vivre le référentiel

Si le référentiel est opérationnel dès maintenant, les prochaines étapes sont cruciales pour son bon fonctionnement à venir :

1 - La diffusion du savoir devra permettre à une large partie des acteurs et, en particulier, aux agents de la DINEPA, de connaître le référentiel, la méthodologie qui a permis de l'élaborer, de savoir s'en servir facilement au quotidien et de l'utiliser lors de la rédaction de cahiers de charge. Cette diffusion devra être véhiculée par les institutions de formation supérieure et de formation professionnelle du secteur, Haïti ne disposant pas encore cependant d'une École nationale des Métier de l'Eau et de l'Assainissement.

2 - Le choix d'un référentiel technique et non de normes se base sur le constat que le référentiel doit pouvoir être adapté et mis à jour régulièrement pour rester fidèle aux réalités d'Haïti. Le référentiel doit pouvoir s'adapter, par exemple aux nouveaux produits disponibles sur le marché haïtien, à de nouvelles stratégies nationales traduisant les besoins de la population ou encore aux capitalisations à venir sur les projets mis en œuvre en Haïti.

Le référentiel technique constitue un outil important de la régulation du secteur EPA. Il participe au renforcement institutionnel de la DINEPA mais aussi à l'amélioration des savoir-faire du secteur. Pour que cet outil soit efficace, il s'agit maintenant que tous les partenaires de la DINEPA l'utilisent, le manipulent, donnent leur avis, ... le fassent vivre. Ce projet de la DINEPA est ambitieux et innovant. Il sera présenté lors de plusieurs conférences internationales, dont notamment l'Africain Water Congress d'Abidjan en 2014.

Conclusion

« La mise en place de ce référentiel va permettre à Haïti d'acquérir une indépendance. En imposant aux acteurs des matériaux, des outils, des savoir-faire ou encore des procédures communs qui permettront de produire des biens et des services qui pourront être repris, corrigés, réhabilités selon les mêmes directives et avec des matériaux compatibles dans le futur. En permettant une formation initiale et continue et une professionnalisation des acteurs du secteur EPA basées sur ce référentiel. C'est donc bien un instrument essentiel de renforcement des capacités de l'Etat haïtien qui se met en place. »

Citation Jean-Marc Berland, expert de l'OIEau et de la DINAP

La démarche entreprise par la DINEPA est à la fois innovante et très ambitieuse. La réussite de ce projet dans les délais impartis et avec la satisfaction des acteurs « Eau et Assainissement » doit réellement être saluée en tant que pilotage efficace de la part de cette direction. Toutefois, les étapes à venir ne sont pas les plus faciles. Le référentiel est publié, validé par la DINEPA, l'OIEau et l'UNICEF, mais l'enjeu est qu'il soit maintenant connu par les acteurs de l'EPA en Haïti et utilisé dans la pratique, aussi bien par les autorités haïtiennes que par les acteurs de la coopération internationale. C'est avec les retours des acteurs de terrain que la DINEPA pourra s'assurer que le référentiel reste fidèle aux réalités d'Haïti. Le référentiel technique national de l'eau et de l'assainissement doit devenir une réelle référence aussi bien pour les travaux et les études, que pour les programmes de développement mais aussi les cursus de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle. C'est de cette manière que de nombreux pays ont fait progresser leurs exigences techniques.

L'outil est là, il faut maintenant apprendre à l'utiliser...



Version en dur du référentiel

En savoir plus sur ce sujet :
<http://www.dinepa.gouv.ht/lereferentieltechnique/>

- **L'eau, l'hygiène et l'assainissement : Une approche socioculturelle nécessaire à l'intervention humanitaire**

Alice Corbet⁹

Le Groupe URD a conçu en 2013, pour le compte de la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR) un outil d'évaluation et d'analyse socioculturelle pour les projets et programmes eau, hygiène et assainissement (EHA ou WaSH : Water, Sanitation and Hygiene en Anglais). Cet outil est un mécanisme opératoire qui doit permettre à la FICR de prendre en compte les facteurs socioculturels des communautés d'accueil lors de ses interventions.

Nombreux sont les exemples de programmes EAH, souvent effectués dans l'urgence, qui ne sont rapidement plus utilisés par les populations faute d'adaptation à leurs pratiques socioculturelles : toilettes dirigées vers la Mecque au Sri Lanka, forage abandonné, car situé près d'une zone sacrée au Burkina Faso, positionnement d'infrastructures EAH ne respectant pas le droit coutumier tchadien (exemples extraits du document de travail¹⁰ de l'AFD/URD, 2011). Le cas haïtien apporte beaucoup d'éléments à ce sujet. Or, dépasser l'enjeu financier et technique lié aux questions EAH pour appréhender la complexité sociale permet de mieux adapter les interventions et de ne pas réduire des comportements à une lecture trop simpliste.

Un outil socioculturel EAH pour mieux comprendre la société d'accueil

L'eau est un élément indispensable, pour nourrir la terre et nourrir l'homme, pour laver les aliments et prendre soin des corps, mais pas seulement. En effet, si l'aspect « technique » lié à l'eau est un des composants primordiaux de toute intervention humanitaire et de développement, par le biais de création de points d'eau en particulier, il ne doit pas être restreint à une lecture uniquement liée à la nécessité physiologique de cet élément indispensable. En l'occurrence, l'eau porte avec elle une multitude de symboles, d'interprétations, de perceptions : ces données, bien qu'immatérielles, doivent être connues par les responsables EAH afin qu'ils

adaptent au mieux leurs programmes à la réalité sociale de la société d'accueil concernée.

Mais comment connaître cette complexité sociale, dans l'urgence ou dans une temporalité plus longue ? L'« outil socioculturel EAH » a été développé afin de mieux comprendre le contexte de la société d'accueil, d'identifier les moteurs ou les freins à l'application des programmes EAH, et de favoriser l'appropriation des projets par les bénéficiaires. Il propose un canevas de questions-clefs permettant d'appréhender la société d'accueil. Ces questions sont déclinées en secteurs EAH (« eau », « hygiène », « toilettes », « sensibilisation »...) et en thèmes. À chaque fois, une explication permet à l'utilisateur de comprendre en quoi l'information obtenue dans la réponse peut lui permettre de mieux comprendre la société d'accueil et de s'y adapter à travers ses programmes.

Quelques exemples consacrés à Haïti

Thème 1 : Appréhender le terrain - Quels sont les acteurs en place et comment se positionnent-ils ?

Dans de nombreux pays, des autorités publiques responsables de la gestion de l'eau sont en place. Mener une cartographie des acteurs et un diagnostic de leurs actions permet de repérer les interlocuteurs-clefs, de discerner les logiques d'intérêt, et de construire une logique d'intervention cohérente pour l'organisation au sein du contexte d'intervention. En Haïti, il existe une loi datant de 1919 indiquant que chaque maison doit être équipée d'une toilette en son sein (ou juste à côté si l'espace est manquant). Cette loi, non respectée par la plupart des propriétaires (notamment parce qu'une maison sans toilette est moins chère à construire ou louer qu'avec), a été souvent négligée par des organisations qui ont distribué de nombreuses toilettes isolées, surtout après le séisme de 2010. Cela a créé une attente de toilettes gratuites ce qui, paradoxalement, a diminué la couverture totale en toilettes en Haïti. Ce thème aborde tant la capitalisation des expériences menées à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation.

⁹ L'auteure principale a été appuyée de Julie Patinet (experte EAH au Groupe URD) et de l'équipe de la FICR à Port-au-Prince

¹⁰http://www.icafrica.org/fileadmin/documents/Knowledge/AFD/AFD_accès_eau_assainissement_crise.pdf

Thème 2 : Les pratiques et usages liés à l'EAH, dans leur diversité et leur perception : Comment fixer le coût des services fournis par une organisation ?

Lors de l'intervention post-séisme en Haïti, le coût de l'eau, variable en fonction des régions, des contextes et des classes sociales, a été mal estimé initialement avant d'être réadapté, ce qui a donné lieu à des protestations et de la revente d'eau à des prix aléatoires. Cela était d'autant plus problématique que les plus pauvres passent beaucoup de temps à se procurer de l'eau et la paient en petites portions, ce qui leur revient plus cher que s'ils étaient rattachés au réseau d'eau, comme dans les quartiers riches. En outre, le coût de la location et de l'entretien des camions-citernes pour la distribution de l'eau potable dans les camps et quartiers précarisés a été mésestimé, ce qui a provoqué des problèmes de moyens pour les ONG concernées. L'outil socioculturel se compose d'ailleurs d'un « focus » spécial sur les programmes de *Water-Trucking*¹¹ mis en place après le séisme, et sur leur impact socioculturel, afin de tirer des leçons apprises de l'expérience haïtienne.

Thème 3 : La perception de la propreté : D'où viennent les maladies et qui les guérissent ?

La distinction entre maladies « naturelle » et « mystique » est efficiente dans beaucoup de sociétés : on considère qu'une maladie ne vient jamais « par hasard ». En Haïti, selon l'identification de la maladie, on peut avoir recours soit aux acteurs religieux, soit à des *doctè fèy* (phytothérapeutes), à des *manyen* (kinésithérapeutes), aux *komite jenn* (comités de jeunes) ou aux *frè mason* (francs-maçons) qui prient et utilisent des huiles saintes ; mais aussi à des médecins officiants dans des structures médicales occidentales (centre de santé), à des agents de santé communautaires, à des pharmaciens, ou à des *machann grenn* qui sont des marchands ambulants délivrant des médicaments plus ou moins connus, licites ou fiables. Ce thème permet de relativiser certains présupposés et ainsi de comprendre certaines pratiques afin d'ajuster l'intervention AEH.

Quand la maladie vient d'un maléfice, le soin est une affaire de religieux, notamment de *hougan* ou de *mambo* (prêtres et prêtresses vodou) qui vont puiser leurs ingrédients (outre les prières ou activités exorcistes) dans les pharmacies mystiques et dans les éléments de la nature. De

manière générale, prier beaucoup est un moyen de repousser les maladies. Quand la maladie est identifiée comme « naturelle », on peut estimer qu'elle provient d'un mauvais sort, mais que seule la médecine « moderne » peut la soigner.

Ces interprétations de la maladie peuvent expliquer le retard de l'arrivée de certains malades à des centres sanitaires et l'accroissement de la propagation de virus avant soins. En outre, il faut prendre en compte la manière dont le soin, le lieu de soin, et le soignant est interprétée par la société : certains soignants s'occupant de centres de traitement du choléra ont été rejetés par leurs familles, et les centres de traitement du choléra sont devenus des lieux à la fois nécessaires et ostracisés, d'où les malades sont longtemps ressortis stigmatisés. En parallèle, les messages sur la transmission de l'eau ne sont pas toujours bien passés, plusieurs familles racontant que le vibron du choléra ne pouvait survivre « à la glace » ou à « l'eau courante ».

Thème 4 : Les interdits sociaux ou tabous : Les toilettes peuvent-elles être au sein de la maison ou de l'espace domestique ?

Définir l'espace domestique permet de comprendre l'investissement que les personnes peuvent avoir, ou non, envers certaines infrastructures. En milieu urbain haïtien, l'espace domestique est très restreint ; il s'étend au *lakou* (lieu de vie des proches) en milieu rural. Ainsi, la perception de chez soi diffère d'un lieu à l'autre. Des codes culturels préconisent parfois où disposer les toilettes : si cet endroit est souvent « caché » pour des raisons de pudeur, il peut être aussi mis en avant, ou être le signe d'un prestige social accru, comme c'est souvent le cas en Haïti. Certaines toilettes y sont installées devant la maison, dans l'endroit le plus visible de l'extérieur, afin de démontrer les moyens et « l'évolution » de leur possesseur : elles ne sont alors destinées qu'aux invités. Ce thème permet de comprendre ce qui peut être considéré comme une entrave à une intervention AEH.

Thème 5 : La société d'accueil et ses possibilités d'évolution : Quel est le degré de cohésion du groupe ?

L'approche communautaire ne doit pas être systématisée, ou seulement quand elle s'applique à des communautés définies grâce à une bonne connaissance du terrain. S'il y a un fort degré de cohésion sociale dans un groupe, cela peut permettre d'agir par le biais de la pression sociale. Mais en Haïti, la cohésion sociale est souvent distendue, surtout en milieu urbain. Par

¹¹ Fourniture par camion dans les camps de déplacés.

exemple, les toilettes collectives n'ont pas fonctionné, car personne ne voulait nettoyer les excréments des autres ou des personnes extérieures à leur groupe de (très) proches. Ce thème, dirigé vers le domaine de la sensibilisation, permet d'appréhender la société d'accueil et de repérer ses réticences ou facilitateurs à une intervention.

Un outil pour inclure l'approche sociale de manière systématique et qualitative

L'usage de cet outil socioculturel EAH rappelle que, malgré l'expertise et la connaissance des intervenants humanitaires, les présupposés culturels façonnent souvent l'intervention : or, cette dernière doit avant tout se lire comme un moment où quelqu'un qui a un savoir et des moyens (le personnel d'un organisme de solidarité) vient aider quelqu'un d'autre démuné. Ce rapport n'est pas neutre. Fort de la nécessité d'intervenir, le responsable EAH oublie souvent ses présupposés (généralement occidentaux), qu'ils soient innés, appris lors de sa formation, ou immergés dans sa « culture EAH ».

Cet outil doit être intégré dès le début d'une intervention, même dans le temps de l'urgence. Il rappelle la complexité de la société d'accueil, dont les discours ne correspondent pas toujours aux pratiques effectives, et dont il faut prendre en compte la malléabilité ou les évolutions, particulièrement en contexte post-crise (camps, déplacements, milieu urbain précarisé...). C'est pourquoi l'outil incite à rentrer au fur et à mesure dans la complexité sociale locale, et demande d'impliquer des personnes connaissant la complexité de la société d'accueil : chercheurs ou universitaires, mais aussi instituteurs, religieux... Tous ceux qui sont à même d'indiquer ce qui, aux yeux de la société d'accueil, a de l'importance dans son rapport avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement, et qui peut être méconnu ou négligé par un regard extérieur.

Pour approfondir la question de l'approche communautaire <http://www.urd.org/Communaute-et-approche>



© Alice Corbet



Groupe URD

Le Groupe URD (Urgence – Réhabilitation – Développement) est un institut associatif de recherche, d'évaluation, de production méthodologique et de formation travaillant à l'amélioration des pratiques humanitaires en faveur des populations affectées.

Pour en savoir plus :

www.urd.org

Contacts

Pour s'abonner à la lettre de l'Observatoire:

www.urd.org/haïti

Si vous souhaitez proposer des articles :

Contactez Isabelle Fortin

ifortin@urd.org

Observatoire Haïti

La Lettre de l'Observatoire Haïti '*Evaluer pour évoluer*' vise à partager les résultats d'évaluations et d'études sur des problématiques liées à des interventions d'urgence ou à des programmes de développement.

Nous faisons régulièrement appel à des plumes extérieures et/ou le lien avec d'autres publications. Nous vous invitons donc à nous contacter si vous souhaitez proposer des articles.

Retrouvez sur le site Internet (www.urd.org/haïti) des compléments de lecture et les articles détaillés des auteurs.

Les activités de l'Observatoire Haïti sont soutenues par :

